

# La « boucle vertueuse » de la plateforme de compostage

Samedi 23 mars, la plateforme de compostage d'Arnas, propriété du Sytraival (Syndicat Mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes), exploitée par AWT, a ouvert ses portes à l'occasion de l'événement « Tous au compost ».

Le Sytraival traite et valorise les déchets ménagers de 260 communes réparties dans les départements du Rhône, de la Saône-et-Loire et de l'Ain, soit environ 380 000 habitants. Ses adhérents sont les déchetteries du territoire. Propriétaire du site de compostage d'Arnas, il en a confié l'exploitation à la société AWT. Située juste derrière la déchetterie d'Arnas, la plateforme de compostage s'étend sur deux hectares séparés par deux bassins de récupération d'eau.

**« Nous traitons 9 000 tonnes de végétaux par an »**

Deux hectares pour découvrir ce que les responsables nomment « la boucle vertueuse ». Un parcours-découverte pour gommer de son vocabulaire le mot « déchets » et le remplacer par « ressources » !

Les véhicules arrivent sur un pont-bascule, sont pesés, vont vider leur cargaison puis repassent à la pesée. Tous les flux sont tracés. Un premier tri manuel est effectué pour éliminer les objets non conformes. Les déchets verts sont broyés puis humidifiés et oxygénés. La température peut monter jusqu'à 80°. Un mois plus tard, le broyat



Devant le crible et ses deux sorties, Antoine Panel, directeur d'exploitation AWT (à gauche), Gaël Aucler, technicien Sytraival et Vincent Corget, responsable du site d'Arnas. Photo Marie-Noëlle Toinon

est déplacé pour maturation. La matière va se dégrader à l'aide de nouvelles bactéries. « Quand on arrive à avoir un produit mûr, on le passe au crible. L'appareil produit deux types de fragmentation : le compost et ce que l'on nomme « le refus », plus grossier », explique Antoine Panel, directeur d'exploitation chez AWT. Le « refus » peut être renvoyé vers la maturation ou servir de combustible. « Nous traitons 9 000 tonnes de végétaux par an, dont 80 % proviennent des déchetteries, c'est-à-dire des particuliers », précise Antoine Panel qui évoque les 15 000 tonnes traitées il y a 15 ans, « preuve que la prévention porte ses fruits ».

Qui sont les acheteurs de compost ? « D'abord les viticulteurs, puis les maraîchers et enfin les particuliers, mais pour 10 % seulement ». Et les respon-

sables de rappeler que la vente est ouverte à tous, même hors des frontières de l'Agglomération.

Au-delà d'un bassin de récupération d'eau, qui sert à humidifier les tas de maturation, le second hectare de la plateforme reçoit du bois, des plaquettes forestières, ainsi que le « refus » de la maturation végétale. Le Sytraival utilise entre 2 000 à 3 000 tonnes de cette biomasse par an, à raison d'un tiers de chaque, pour la chaufferie qui, depuis 2017, alimente le réseau de chauffage urbain. L'eau est récupérée dans le bassin de la plateforme. « C'est donc une boucle fermée, et vertueuse ! » conclut Gaël Auclair, technicien Sytraival. CQFD.

● De notre correspondante Marie-Noëlle Toinon

WEB + : retrouvez plus de photos sur [leprogres.fr](http://leprogres.fr)